

# 2023

## **PROGRAMME DE FORMATION**

**Série de webinaires**

**Défi : Deux mois pour  
construire sa conformité  
RGPD**

## **Side Quest**

Une question sur le programme ? Besoin de précisions ? Besoin d'une prise en charge particulière ?  
Contactez notre responsable pédagogique : [thibault@side-quest.io](mailto:thibault@side-quest.io)

## Défi : Deux mois pour construire sa conformité RGPD

### Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Comprendre la finalité de la conformité RGPD et vous référer à des sources qualitatives pour poursuivre votre conformité.
- ✓ Construire un plan d'action précis et détaillé pour vous guider dans sa mise en conformité RGPD.
- ✓ Comprendre et construire les principaux livrables de la mise en conformité RGPD (Cartographie de traitement, Registre de traitement, AIPD)
- ✓ Comprendre et anticiper les risques liés à la protection des données personnelles
- ✓ Comprendre comment assurer l'exercice des droits des personnes concernées.
- ✓ Comprendre comment anticiper sereinement un contrôle CNIL.

### Public

Le public concerné est : tous les juristes et avocats inscrits et exerçants sur le territoire Français.

### Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : être juriste de formation exerçant en cabinet d'avocat ou avoir le statut d'avocat car la formation donne des compétences applicables à la pratique juridique.
- Niveau exigé : Cette formation s'adresse aux niveaux débutants et moyens en mise en place du RGPD

### Durée

Cette formation se déroule en 12h, avec 7 webinaires de 1h30 et 2 coachings individuels de 45 minutes.

### Date & lieu

La formation a lieu en webinaire, sur Zoom avec le calendrier suivant :

Séance 1 : Mardi 7 mars 2022 de 12h à 13h30

Séance 2 : Mardi 14 mars 2023 de 12h à 13h30

Séance 3 : Mardi 21 mars 2023 de 12h à 13h30

Séance 4 : Mardi 28 mars 2023 de 12h à 13h30

Coaching 1 : entre le 28 mars et le 4 avril 2023

Séance 5 : Mardi 4 avril 2023 de 12h à 13h30

Séance 6 : Mardi 11 avril 2023 de 12h à 13h30

Séance 7 : Mardi 18 avril 2023 de 12h à 13h30

Coaching 2 : entre le 18 avril et le 21 avril 2023

## Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 1200€ HT, soit 1440€ TTC (TVA 20%).

## Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque l'apprenant a payé l'intégralité de la formation et a signé la convention.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Magistrale, Démonstrative, apprentissage collectif, exercices et mise en pratique.

Supports pédagogiques : A l'issue de la formation, l'apprenant reçoit un document au format PDF reprenant les supports de présentation

**Prise en compte du handicap : 100% en ligne avec rythme modulable, scriptes à disposition des apprenants si nécessaire, aménagements supplémentaires possibles sur demande avec étude au cas par cas.**

**Contactez le référent handicap : [thibault@side-quest.io](mailto:thibault@side-quest.io)**

### Éléments matériels de la formation

Équipements devant être amenés par l'apprenant : de quoi prendre des notes, un ordinateur récent avec accès à internet.

Documentation : Liste de ressources complémentaires délivrées au cours de la formation, support pédagogique livré en fin de formation.

### Compétences des formateurs

La formation sera assurée par :

**Inès C. aka Madame RGPD** ancienne juriste en droit des affaires dans l'industrie, spécialisée dès 2018 dans le RGPD. Elle accompagne des professionnels dans la mise en place de leur conformité RGPD.

## Contenu (🔍 = Quizz)

### Introduction

#### Séance 1 : Valeurs et méthodologie (1h30)

- Présentation des valeurs
- Présentation du programme et de la méthodologie

#### Comprendre le RGPD

- Qu'est-ce que le RGPD ?
- A quoi sert le RGPD ?
- Quelles sont les valeurs du RGPD ?

#### Mettre en application le RGPD

- Quelles sont les étapes de la conformité RGPD ?
- Les 6 étapes de la méthodologie de mise en conformité
- Les livrables à produire
- RGPD et cybersécurité



#### Séance 2 : Cartographie de Traitement (1h30)

#### Cartographie de traitement

- Qu'est-ce que ?
- A quoi ça sert ?
- Comment la rédiger ?

#### Mise en pratique

- Co-construction collective d'une cartographie de traitement générique d'un cabinet d'avocat
- Personnalisation individuelle
- Mise en commun et analyse collective



#### Séance 3 : Registre de traitement (1h30)

#### Le registre de traitement

- Qu'est-ce que ?
- A quoi ça sert ?

- Comment la rédiger ? Présentation d'un traitement ensemble

## *Mise en pratique*

- Co-construction collective d'un listing de traitement et d'un registre de traitement générique d'un cabinet d'avocat
- Personnalisation individuelle
- Mise en commun et analyse collective



Séance 4 : Analyse d'impact relative à la protection des données personnelles (1h30)

## *AIPD*

- Qu'est-ce que ?
- A quoi ça sert ?
- Comment la rédiger ? Présentation détaillée d'une AIPD.
- Présentation détaillée des 4 typologies de mesures de sécurité pour la protection des données personnelles.

## *Mise en pratique*

- Identification collective de scénarios de risque de non protection de données personnelles d'un cabinet d'avocat
- Personnalisation individuelle
- Mise en commun et analyse collective



Coaching individuel : 45 minutes

*Séance sur mesure afin de répondre aux besoins individuels de l'apprenant*

Séance 5 : Prioriser et gérer les risques (1h30)

- Identifier les risques
- Comment gérer les risques ?
- La tout-doux list RGPD ou comment vider son cerveau
- Construire sa propre Tout-doux list RGPD
- Comment prioriser ?



Séance 6 : Anticiper la réalisation d'un risque : contrôle de la CNIL ou demande d'exercice de droit (1h30)

- Choix collectif du sujet
- Se projeter dans la réalisation du risque
- Savoir à quoi s'attendre
- Bien se préparer
- Préparer un plan d'action



Séance 7 : Hygiène informatique et cybersécurité (1h30)

- Pourquoi c'est important ?
- Quels sont les risques ?
- Comment on fait pour s'y mettre simplement dès aujourd'hui ?
- Quel objectif à atteindre à moyen terme ?
- Fin de la formation



Coaching individuel : 45 minutes

*Séance sur mesure afin de répondre aux besoins individuels de l'apprenant*

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

La formatrice vérifie, la présence des participants à chacun des webinaires. Les absents peuvent suivre le webinaire en replay.

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Pour déterminer si l'apprenant a acquis les connaissances fixées dans les objectifs, on se base sur des QCM, avec correction en direct.